

Le 5 décembre, on marche contre le chômage et pour un autre avenir !

« Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. »

Le 5 décembre, comme chaque année, c'est donc l'article 23 de la déclaration universelle des droits de l'Homme dont nous viendrons une nouvelle fois réclamer la simple application. Nous serons toutes et tous là pour manifester contre le chômage, la précarité sous toutes ses formes et réclamer la fin des licenciements ! Nous serons là également pour réclamer l'abrogation de la totalité de la réforme de l'assurance chômage qui dégrade fortement les droits et les revenus de centaines de milliers de chômeurs. Nous serons là pour exiger une véritable égalité des droits de toutes et tous, le droit d'avoir un travail digne, avoir des papiers, disposer de revenus dignes, d'un logement décent.

Tout le monde est concerné : on manifeste pour vivre toutes et tous dignement !!!

Assurance chômage : Des reculs mais toujours pas d'abrogation totale !

Devant faire face à une crise sanitaire sans précédent tout en évitant que la marmite sociale déborde, le gouvernement a une nouvelle fois reculé l'application du deuxième volet de sa réforme de l'assurance chômage au 1^{er} avril 2021. **Mesure au final inutile puisque suite au recours de la CGT et Solidaires, le Conseil d'État vient de censurer ce volet car il rompt le principe d'égalité !**

Pour autant Macron n'a pas l'intention de lâcher : cette réforme est une commande politique patronale qui doit absolument être maintenue ! Le gouvernement a juste proposé des aménagements comme la modalité de calcul de l'allocation, assortie d'un plancher pour éviter une

perte trop brutale d'allocations ou encore de rabaisser à quatre mois la durée d'affiliation nécessaire pour le rechargement des droits. Las, même la CFDT d'ordinaire si conciliante n'a pas voulu en entendre parler tant des centaines de milliers de chômeurs-euses étaient promis de basculer dans la misère la plus totale. Maintenant que nous avons obtenu la censure du deuxième volet, **c'est l'abrogation totale qu'il nous faut** pour rétablir dans leurs droits les dizaines de milliers d'allocataires floué-es par la mise en place du 1^{er} volet. **Et idem pour le décret « contrôle des chômeurs » du 28 décembre 2018** dont nous avons contesté sans succès la nocivité devant les tribunaux.

La précarité progresse, la pauvreté augmente... et elles ont tué 659 personnes en 2019 !

Outre qu'elle s'est traduite par une hausse très importante du chômage en raison de la crise économique, la crise sanitaire s'accompagne d'un accroissement important des inégalités. Alors que les cadres supérieurs ont pu très majoritairement s'adapter aux modalités du télétravail et/ou bénéficier à plein de l'amortisseur social de l'activité partielle, ce fut moins le cas des plus modestes qui par ailleurs travaillent pour une grande part dans les secteurs les plus touchés par la crise comme l'hôtellerie, le spectacle et la restauration, gros utilisateurs des contrats précaires.

Résultat : la part la plus importante des 20 milliards d'euros affectés au chômage partiel est allée aux classes moyennes, ce qui fait que les personnes en contrats courts ou les jeunes à la recherche d'un premier emploi ont peu bénéficié du dispositif, et cela avant le deuxième confinement....

Les estimations les plus crédibles font état **d'un basculement de près d'un million de personnes dans la pauvreté suite à la crise sanitaire**, disposant donc d'un revenu mensuel inférieur à 1 063 € par mois (et unité de

de consommation), à commencer par les **étudiant-es** dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins fondamentaux. De même pour les **foyers monoparentaux, composés essentiellement de femmes**.

Ce qui s'est traduit par une **augmentation de 30 % des demandes d'aides alimentaires**, chiffre d'avant le deuxième confinement. La hausse du chômage et la perte de revenus détériore fortement les autres aspects de la vie quotidienne et sociale : factures d'énergie impayées, échéances de loyer ou de remboursements de prêts pour les primo accédants qui ne sont plus honorés....

Ce qui renforce le risque d'expulsion pour **les 2,5 à 2,8 millions de ménages de locataires ou accédants (soit 6 à 7 millions de personnes)** fragilisés par le premier confinement et qui s'ajoutent aux 4 millions de mal-logés, au 1,2 million de locataires en retard de paiement et aux 5,7 millions de personnes devant faire un effort financier excessif pour s'acquitter de leur loyer...

Union
syndicale
Solidaires

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
01 58 39 30 20 contact@solidaires.org www.solidaires.org

facebook [@UnionSolidaires](https://www.facebook.com/UnionSolidaires) twitter [@UnionSolidaires](https://twitter.com/UnionSolidaires)
instagram [union_solidaires](https://www.instagram.com/union_solidaires)



La troisième vague de la santé ... surtout pour les femmes et les précaires !

Cette situation n'est enfin pas sans conséquences sur la santé des travailleurs-euses. L'incertitude du lendemain et un avenir précaire produisent des dégâts psychiques importants particulièrement en période de COVID. **La précarité tue** et l'exemple d'Anas, notre camarade étudiant de Lyon qui a tenté de s'immoler l'année dernière du fait de sa situation précaire nous le rappelle crûment. Sans réelle surprise, une enquête récente révèle que le confinement a provoqué chez 20% des répondant-es une détresse psychologique sévère.

Et que ce sont **davantage des femmes, des jeunes et des personnes précaires qui sont touchées**. Difficultés sociales et difficultés psychologiques vont de pair, les femmes supportant la charge des tâches familiales étant particulièrement exposées. Une autre étude indique ce sont les jeunes, et notamment les étudiant-es confronté-es massivement à la précarité qui ont été touché-es le plus sévèrement. Ce qui se traduit par une **exposition aux idées suicidaires bien plus importante des étudiant-es** que pour les autres catégories de la population.

Et pendant ce temps là, les licenciements continuent...

La meilleure manière de maintenir **hors du chômage est encore de garder son emploi et de partager le temps de travail** en le réduisant à 32 h par semaine pour en créer justement...mais les entreprises se séparent toujours plus de leurs salarié-es.

Et comme chez Danone, la crise est un prétexte tout trouvé. Alors que l'entreprise est largement bénéficiaire, le capital profite du contexte pour exiger un rendement pour ses actionnaires de près de 15% et envisage de digitaliser ses productions et licencier 2 000 salarié-es dont plusieurs centaines en France. C'est à peu près le nombre (1 888) qu'Elior Entreprises et Arpèges, dans le secteur de la restauration d'entreprises, compte également licencier...

Toujours dans l'agroalimentaire qui n'est pourtant pas le secteur qui a eu le plus à souffrir de la crise, Cargill à Haubourdin envisage de procéder à plus d'une centaine de licenciements dans un secteur géographique sinistré.

Ainsi la fermeture de l'usine AGFA à Pont à Marcq va provoquer 175 licenciements et Bridgestone à Béthune vient de confirmer la fermeture de la totalité de son site, avec tout ce que cela compte de dommages pour les sous-traitants, le tissu social et économique que ces activités font vivre. On mesure ici tout le cynisme des accords qui ont pu être signés sous le chantage de la préservation de l'emploi exercé par le patronat : accords dit de performance collective, ruptures conventionnelles collectives.... Quelques mois plus tard, ce sont ces mêmes sites qui disparaissent entièrement. **800 000 suppressions d'emplois sont attendus d'ici fin 2020**. Il faut rajouter à cela la précarité constante des CDD de courtes durées, des temps partiel imposés et de la sous-traitance, que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé.

Alors qu'ils bénéficient largement des fonds publics, le capitalisme et Macron sont en guerre avec la société qui n'est juste là que pour encaisser les coûts sociaux de la misère qu'ils créent.

Hausse des minimas sociaux ! Egalité salariale ! SMIC à 1700 € nets !

Interdiction des licenciements spéculatifs !

Embauches massives dans les services publics ! 32 h de temps de travail !

Abrogation de la réforme de l'assurance chômage !

Abrogation du décret contrôle des chômeurs-euses !

Le RSA dès 18 ans ! Un toit pour toutes et tous !

Prolongation des droits d'un an à la fin de la crise sanitaire !

Résorption de la précarité par des emplois utiles et pérennes !

Des papiers pour toutes et tous !

**Nous sommes des millions, ils ne sont que quelques milliers,
c'est à nous de dicter notre loi !**

**Le 5 décembre dans la rue contre la précarité, le chômage
et pour l'égalité des droits !!!**